Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 15 décembre 2014 à 20h à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
Robert Kennedy – district #2
Alexander Tomeo – district #3
Dominick Giguère – district #4
Normand Clermont – district #5
Marie-Claude Galland Prud'Homme – district #6

La directrice générale est également présente.

Le conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l' ordre du jour
- 2.- Budget 2015/adoption
- 3.- Programme triennal d'immobilisations/2015-2016-2017/adoption
- 4.- Période de questions
- 5.- Levée de la séance

14-12-236 <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme Et APPUYÉ par Robert Kennedy

QUE 1' ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-12-237 <u>BUDGET 2015/ADOPTION</u>

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'ADOPTER les prévisions budgétaires des activités financières de la Municipalité de Pointe-Calumet pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, le tout conformément à l'article 954 du Code Municipal du Québec.

ADOPTÉE À L' UNANIMITÉ

14-12-238 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS/2015-2016-2017/ ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont Et APPUYÉ par Dominick Giguère QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015-2016-2017 de la Municipalité de Pointe-Calumet, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

14-12-239 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QU'À 20h17, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale